



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 19 juin 2012

Affichage du Compte-rendu Sommaire :
le 2 juillet 2012

SEANCE DU 25 JUIN 2012

Délibération n° D20120341

PLACE DE LA BRECHE - VIDEO PROTECTION - MISE EN PLACE DE
HUIT CAMERAS EXTERIEURES - DEMANDE DE SUBVENTION

Accusé de réception de la préfecture en date du lundi
02 juillet 2012

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

- M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Chantal BARRE - Mme Pilar BAUDIN

Conseillers :

- M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Alain BAUDIN - M. Jérôme BALOGE - M. Guillaume JUIN - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - M. Emmanuel GROLLEAU - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD

Secrétaire de séance : - Mme Pilar BAUDIN

Excusés ayant donné pouvoir :

- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Pascal DUFORESTEL
- Gérard ZABATTA donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Marc THEBAULT donne pouvoir à Jacqueline LEFEBVRE
- Annick DEFAYE donne pouvoir à Chantal BARRE
- Dominique BOUTIN-GARCIA donne pouvoir à Jacques TAPIN

Excusés :

Conseillers :

- M. Bernard JOURDAIN

**DIRECTION DE LA
REGLEMENTATION ET DE LA
SECURITE**

**PLACE DE LA BRECHE - VIDEO PROTECTION - MISE EN PLACE
DE HUIT CAMERAS EXTERIEURES - DEMANDE DE SUBVENTION**

Monsieur Christophe POIRIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Les différents parkings gérés avec barrières et caisses automatiques disposent de caméras facilitant leur gestion. Il s'agit de caméras situées, pour la plupart, à l'intérieur de l'ouvrage et pour d'autres à l'extérieur, notamment pour gérer les usagers ayant des difficultés d'accès en dehors des heures d'ouverture et de présence du personnel de l'exploitant (la SO SPACE).

Ainsi, le parking souterrain de la Brèche dispose de 34 caméras intérieures (visualisant les circulations, les caisses automatiques, les barrières d'accès et de sorties...)

Toutefois, 8 caméras extérieures nécessaires à l'exploitation n'ont pas encore été installées. Cette mise en place est estimée à 288 269 € TTC.

Une subvention peut être sollicitée auprès de l'Etat (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance), pour l'installation des 8 caméras extérieures autour des accès du parking souterrain de la Brèche sur le domaine public pour protéger l'accès sur site avec raccordement au service de police (ce raccordement est financé à 100 %, le reste à l'installation de vidéo de 50 %, au titre du F.I.P.D.).

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- approuver la demande de subvention F.I.P.D. (Fonds Interministériel de Prévention de la Délinquance) ;
- autoriser Madame le Maire ou l'Adjoint délégué à signer le cas échéant la convention à intervenir et autres documents nécessaires à l'obtention de la subvention.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Christophe POIRIER